



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

## Matelas et sommiers : la filière de recyclage se structure

La filière de recyclage des déchets issus des matelas et sommiers s'étoffe progressivement : mardi 8 janvier 2013, l'entreprise Recyc matelas Europe inaugurait son deuxième site de traitement à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). En collaboration avec le syndicat de traitement Trivalis, cette nouvelle usine ambitionne de recycler et valoriser 2.500 tonnes de déchets par an pendant 4 ans et demi.

Depuis juillet 2012, les fabricants - notamment de literie – doivent recycler et valoriser les produits issus de l'ameublement dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP ameublement).

En France, 5 millions de matelas et sommiers étaient enfouis chaque année soit 120.000 tonnes de déchets par an, selon Recyc matelas Europe.

Un premier site du groupe installé au port autonome de Limay dans les Yvelines (78) a tout d'abord ouvert en octobre 2010. Désormais avec cette nouvelle usine, ce sont 600.000 unités/an qui devraient être traités.

Six nouveaux sites pourraient voir le jour en France d'ici la fin du 1er semestre 2014. Aujourd'hui, le taux de valorisation matière s'élève à 85% sans compter les 7% de valorisation énergétique (bois de chauffe). L'objectif de Recyc matelas Europe serait d'atteindre les 95% dans les mois à venir.

Article publié le 10 janvier 2013

Dorothée Laperche

© Tous droits réservés Actu-Environnement

Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [17485] / utilisation du flux d'actualité.

Actu-Environnement

© 2003 - 2013 COGITERA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).